ᑲᑎᒪᔨᑦ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᖃᓐᓂᖅᓴᖅᑎᑦ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Avis

Consultation publique sur l’ouverture d’un magasin de cannabis à Iqaluit

Date de début : le 22 juin, 2020
Date de fin : le 20 août, 2020

Le bureau du surintendant de la délivrance de permis a reçu une demande pour exploiter un magasin de cannabis intégré à Iqaluit de la part de Nuna Cannabis Store Inc. En vertu de la Loi sur le cannabis du Nunavut, nous devons tenir une consultation dans votre localité.

Un magasin de cannabis intégré est situé à l’intérieur d’un espace commercial existant et est accessible au grand public. Un magasin de cannabis intégré est un comptoir, un guichet ou un kiosque. Ce genre de magasin de cannabis ne peut faire de publicité ni exposer des produits ou accessoires de cannabis. Les personnes âgées de plus de 19 ans peuvent consulter une liste pour acheter des produits.

Le lieu proposé pour l’établissement du magasin est 1501 Federal Road, les heures d’ouverture proposées sont de 11h00 à 22h00 à chaque jour, sauf durant les jours fériés. Nous voulons connaitre votre opinion concernant l’ouverture d’un magasin de cannabis à Iqaluit. Veuillez faire parvenir vos commentaires ou préoccupations à cannabis@gov.nu.ca. Vous pouvez également contacter le bureau du ministère des Finances au 867-975-5875. La rétroaction à cette consultation sera acceptée durant les 60 prochains jours, soit jusqu’au le 20 août, 2020.

Le ministre des Finances tiendra compte de tous les commentaires obtenus de la consultation lors de sa prise de décision concernant cette demande de permis.

Merci.